

**DEPARTEMENT
DU MORBIHAN**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Arrondissement
de LORIENT**

COMMUNE DE LANESTER

Objet de la délibération

**FONDS MUNICIPAL D'ŒUVRES ARTISTIQUES – ACQUISITION D'UNE ŒUVRE DE NATALIE
LANSON**

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du jeudi 24 septembre 2026

**Nbre d'élus en
exercice : 35**

Présidence de Monsieur Gilles CARRERIC, Maire

**Nbre d'élus
présents : 33**

Présents :

**M. JESTIN, Mme DUMONT, M. KIEN, Mme LE MOËL RAFLIK, M. JUMEAU, Mme
KERARON, M. FOSSÉ, Mme LE HENO, M. LE GUENNEC, Mme PEYRE, Mme LE
BOËDEC, Mme LE GAL, Mme AMEUR DIAB, M. LE HEN, Mme LANCELOT, M. LE
NY, M. COQUELIN, M. MARTINEAU-MARCENY, Mme PLESTAN, Mme LE HUEC,
Mme LOPEZ-LE GOFF, Mme SORET-CELLE, M. GONTIER, Mme DUIC, M.
BERTHET, M. DELLA, M. GARNIER, M. CABON, M. HEMON, M. HENAFF, Mme
LE COZ, Mme COHO**

Absents excusés :

Mme BUSSENEAU donne pouvoir à Mme SORET-CELLE

M. FUCHS donne pouvoir à M. HENAFF

Mme LE MOËL RAFLIK est élue secrétaire de séance pour la présente session.

Rapport de M. FOSSE

La Galerie « **La Rotonde** » offre aux artistes un lieu d'exposition de qualité, reconnu par le public.

Au-delà, la politique d'acquisition d'œuvres artistiques de la Ville constitue un soutien complémentaire très important à la création artistique. Ces acquisitions viennent enrichir le Fonds d'Art municipal, diffusé pour partie par des accrochages ou installations dans certains locaux municipaux.

C'est dans cet objectif qu'il est proposé d'acquérir une œuvre exposée par Natalie Lanson, artiste accueillie dans la galerie d'art municipale et dans le hall de l'hôtel de ville, du 6 juillet au 22 août 2026.

L'acquisition concerne l'œuvre intitulée « A l'ombre des grands arbres II », au prix de 120 € TTC (sans cadre). Encre sennelier sur papier vert de gris 15 x 21 cm.

Les crédits sont inscrits au budget 2026 de la Ville, article 21621.

Vu l'avis favorable de la Commission Vie Culturelle et associative réunie le 15 septembre 2026,

Considérant la volonté de la Ville d'enrichir son fonds d'œuvres artistiques et de soutenir la création artistique,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Article unique : DECIDE l'acquisition de l'œuvre « A l'ombre des grands arbres II » de Natalie Lanson pour un montant de 120 € TTC (sans cadre).

Le Maire de LANESTER, Gilles CARRERIC
Atteste sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de la présente délibération du Conseil Municipal

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Gilles CARRERIC

